L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX NO. 73 RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 19 JUIN.

Assemblée Nationale.

L'ÉLECTORAT MUNICIPAL.

Ainsi que le câble l'a annoncé, l'Assemblée nationale a abordé le 1er juin la discussion de la loi municipale, en commençant par le projet relatif à l'électorat.

D'après le projet de la commission, adopté par 357 voix contre 317, il faudra avoir vingt-cinq ans; par ce moyen, nos réformateurs se proposent de rayer des listes électorales quelques millions de citoyens dont les opinions leur sont suspectes. A vingt-cinq ans, on est électeur, si l'on a vu le jour dans la commune où l'on réside ou si l'on est inscrit depuis un an sur le rôle d'une des quatre contributions directes. Et si l'on n'est pas inscrit sur le rôle de l'une des quatre contributions directes? Eh bien! il faudra avoir trois années consécutives de séjour dans la commune, et encore faudra-t-il demander formellement et personnellement son inscription. On n'inscrit pas d'office, on n'inscrit pas non plus sur la réclamation d'un tiers.

En résumé, tout contribuable est électeur au bout d'un an d'inscription, qu'il réside ou non dans la commune.

Qui n'est pas contribuable devient électeur après trois ans de résidence dûment constatés.

La discussion s'est ouverte par un discours de M. Jozon, qui portait la parole au nom des divers groupes de la gauche. M. Jozon a fait en termes vigoureux l'histoire des variations de la droite sur les idées de décentralisation; il a plaidé élégamment la cause du suffrage, menacé par le projet en délibération. Après lui, M. d'Haussonville, au nom du centre droit, est venu s'opposer à ce que l'Assemblée passât à une seconde lecture d'un projet qui repose, comme il le dit, "sur un principe erroné." M. d'Haussonville s'est exprimé sur certains points avec une grande autorité, notamment contre un parti bonapartiste, et il a soulevé à la fois les protestations de M. Galloni d'Istria et celles de MM. de Franclieu et Amédée Lefèvre-Pontalis, membres du centre droite droite. L'Assemblée a décidé, à une assez forte majorité,—331 voix contre 277,—qu'elle passerait à la seconde lecture de la loi municipale. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'en cette circonstance la plus grande partie du centre gauche, et notamment ses principaux chefs, MM. Dufaure, Casimir Périer, Waddington, ont voté avec les diverses fractions de la droite, que les bonapartistes, au contraire, M. Rouher en tête, ont voté avec la gauche.

Le lendemain, suivant l'ordre adopté, l'Assemblée a commencé la discussion de la loi électorale. M. Brisson, de l'Union républicaine, a proposé la question préalable, adjurant les conservateurs de ne pas conduire le pays dans la voie d'une révolution ou d'une restauration impériale. Voici le texte de son discours qui a causé un tumulte indescriptible:

M. Henri Brisson.—J'ai l'honneur de proposer à l'Assemblée la question préalable.... (Exclamations et rires ironiques à droite.—Très bien! très bien! à gauche), c'est-à-dire la déclaration qu'il n'y a lieu à délibérer sur le projet de loi électorale qui vous est soumis. Et malgré vos rires, messieurs, je vous adjure, nous vous adjurons mes amis et moi, de déclarer qu'il n'y a pas lieu de délibérer pour vous, mandataires du suffrage universel, sur un projet de mutilation du suffrage universel. (Très bien! à gauche.—Rumeurs à droite.)

Nous vous adjurons, en outre, comme conservateurs, de ne rien faire de ce qui pourrait risquer de jeter le peuple dans la voie révolutionnaire ou dans la voie plébiscitaire. (Applaudissements à gauche.—Interruptions diverses à droite.)

M. le comte de Rasseignier.—Nous connaissons ce langage; c'est l'appel aux armes que nous avons entendu le 13 juin 1849.

M. de Gavardie, au milieu du bruit.—C'est une menace indirecte.... (Exclamations en sens divers.)

M. Henri Brisson.—Comme mandataires du suffrage universel, vous ne devez pas venir ne pouvez pas délibérer sur un projet qui porte atteinte aux droits de vos commettants, surtout lorsque l'ensemble de vos commettants se confond avec le souverain lui-même, avec le peuple français. (Assentiment à gauche.)

J'ajoute que le suffrage universel est la meilleure et, pour ne pas vous blesser davantage, je n'ajouterai pas l'unique garantie contre les risques de la révolution. (Rires ironiques à droite.)

Enfin, il importe de ne pas donner, par une délibération qui serait une menace suspendue pendant de longues semaines, peut-être pendant de longs mois, sur le suffrage universel; il importe de ne pas donner une arme à ce parti néfaste qui a conduit la France du 2 décembre à Sedan.... (Applaudissements à gauche.—Réclamations sur quelques bancs du côté droit).

M. Galloni d'Istria.—Ce parti, dont l'immense popularité vous étouffe, dédaigne vos injures!

M. Gavini.—Vous avez fait vos preuves. Les hommes du 4 septembre sont jugés!

M. Tolain.—Ceux du 2 décembre ne le sont pas; il y a longtemps qu'ils devraient l'être.

M. Charles Abbatucci.—Ils n'ont qu'un droit, les hommes du 4 septembre, c'est de se taire.

M. Gavini.—Leurs injures nous honorent. (Agitation).

M. le président.—Ces interruptions ne peuvent se prolonger. Je demande instamment le silence et le calme.

M. Henri de Brisson.—Il importe, je le répète, de ne pas donner une arme à ce parti néfaste qui a conduit la France du 2 décembre à Sedan.... (Vifs applaudissements à gauche).

M. Levert.—Vous en avez donc bien peur! Nous nous retrouverons devant le pays!

M. Henri Brisson.... et qui, malgré votre vote de déchéance du 1er mars 1871, étale aujourd'hui ses coupables, ses criminelles espérances. (Nouveaux applaudissements à gauche.—Nouvelles réclamations sur quelques bancs du côté droit.)

M. Gavini et M. Galoni d'Istra.—Ce parti vous dédaigne et vous attend devant les électeurs!

M. Prax-Paris.—C'est vous qui êtes des criminels, et qui avez conduit les Prussiens dans Paris.

M. Charles Abattucci.—Les hommes du 4 septembre sont jugés!

M. Hamille.—Ils n'ont le droit de rien dire!

M. Galloni d'Istria.—Les criminels, ce sont les hommes du 4 septembre qui ont greffé une révolution sur une invasion et se sont joints aux Prussiens envahisseurs de la France pour renverser le gouvernement.—(Bruit général.—Agitation prolongée.)

MM. le Président.—Je réclame le silence; ces interruptions sont intolérables!

(Le bruit et l'agitation continuent. M. Levert se levant et se tournant vers le côté gauche, prononce des paroles qui ne sont pas entendues par la sténographie et qui excitent une vive émotion. Plusieurs membres du côté gauche se lèvent, nettamment M. Testelin, qui quitte sa place et s'approche du banc de M. Levert, et répondent par différentes interpellations qui se perdent dans le bruit.)

M. le Président.—Je réclame de nouveau le silence, et je prie tous les membres de l'Assemblée de garder leur place et de rester assis.

M. Wilson.—Vous avez laissé attaquer une décision de l'Assemblée!

M. Henri de Lacretelle.—On conteste le vote qui a prononcé la déchéance de l'empire!

M. le président.—Je réclame instamment le silence, et j'engage chacun des membres à garder sa place. (Bruits confus.)

M. Parent.—Monsieur le président, on ne peut pas laisser contester la décision par laquelle l'Assemblée a prononcé la déchéance de l'empire.

M. le président.—C'est par des paroles violentes qu'on provoque des interruptions violentes.

Je demande à l'Assemblée la permission de lui dire que ses délibérations, qui touchent aux questions les plus graves et les plus sérieuses, ne pourront pas se poursuivre avec le calme qu'elles doivent avoir pour conserver toute leur autorité, si, par des paroles violentes parties tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, on provoque les passions; je réclame donc, non-seulement le silence de l'Assemblée, mais la modération et la mesure de la part de tous ceux qui prendront part à la discussion (Très bien! très bien!—Le silence se rétablit.)

M. Henri Brisson.—Déjà, messieurs, en nous refusant ce que nous avons sollicité de vous deux fois, c'est-à-dire un appel à la nation française par la voie d'élections générales, vous avez prêté quelque crédit, un faible crédit il est vrai, mais enfin quelque crédit, à la théorie décevante de l'appel au peuple par la voie plébiscitaire.

Nous vous prions de ne pas commettre, en menaçant le suffrage universel, ce qui nous paraîtrait une faute de plus, et de ne pas donner à ce même parti une arme de plus, comme le le disais tout à l'heure, en lui permettant de revendiquer en quelque sorte le patronat des électeurs délégués par vous. (Très-bien! à gauche.)

J'ajoute, messieurs, que le suffrage universel est aujourd'hui par excellence le grand pacificateur, le grand arbitre. (Nouvelle approbation à gauche.)

L'honorable M. d'Haussonville nous disait hier que le suffrage universel était ce qu'il y avait de meilleur, parce qu'on ne pouvait pas trouver pire.

Sur nos bancs, nous sommes loin d'argumenter de la sorte; nous tenons au suffrage universel en lui-même, pour lui-même, parce qu'il est l'expression régulière et pacifique de la démocratie et de la souveraineté nationale. (Très bien! très bien à gauche.)

Le suffrage universel est donc, messieurs,—et j'y insiste parce que c'est surtout la dessus que je désire appeler votre attention,—le suffrage universel est le grand arbitre et le grand pacificateur. D'ans nos temps troublés, cette Assemblée nationale, qui veut assurément faire œuvre d'apaisement, ne saurait mieux montrer combien elle est dévouée à cette œuvre, elle qui est émanée du suffrage universel, qu'en déclarant, par le vote de la question préalable, qu'elle a confiance dans le suffrage universel.

Je finis, comme j'ai commencé, en demandant la question préalable, c'est-à-dire la déclaration qu'il n'y a lieu à délibérer. (Très bien! très bien! et applaudissements à gauche.

M. Bertauld, de la gauche, a parlé dans le même sens, en insistant sur ce qu'avant de faire la loi électorale il fallait déterminer les pouvoirs du peuple. M. Batbie a combattu la question préalable.

M. La Caze, du centre gauche, et M. Tolain, de la gauche radicale, ont présenté de nouvelles observations tendant au même résultat; leurs efforts ont été infructueux.

La question préalable a été repoussée par 523 contre 150.

M. La Caze ne s'est point tenu pour battu, malgé ce scrutin. Il a présenté une autre motion, dont l'effet eût été le même, en vérité, mais qui, vu la forme, avait plus de chance d'être acceptée par les timorés. Elle consistait à renvoyer la discussion électorale après le vote des lois constitutionnelles.

Cette proposition nouvelle a rencontré, en effet, un nombre considérable d'adhérents, mais non pas un nombre suffisant pour former la majorité. Elle a été rejetée par 314 voix contre 317.

Le lendemain, avant le discours de M. Ledru-Rollin, la séance a débuté par l'incident suivant:

M. Testelin.—Hier, pendant l'incident provoqué par M. Levert, il a été prononcé une parole qui a été entendue par la plupart des membres de l'Assemblée et qui a été reproduite avec éloges par plusieurs journaux bonapartistes.

Le journal bonapartiste *la Liberté* consigne cette phrase de M. Levert: "Nous vous imposerons silence un jour!" Le *Journal officiel* dit simplement: "Nous vous attendons devant le pays." Eh bien! je demande que la phrase de la *Liberté* soit rétablie au *Journal officiel* pour qu'il ne soit pas permis de se soustraire à la responsabilité de ses paroles dans cette enceinte, et de colporter dans le pays l'injure et la calomnie. J'espère que M. Levert voudra bien désavouer ses paroles, sans quoi nous aviserons!" (Bruyants applaudissements à gauche.)

M. Levert.—Dans la séance d'hier, en réponse aux attaques passionnées (à gauche: Allons donc! Bravos!) dont a été l'objet le gouvernement de l'empereur, que pendant vingt ans j'ai loyalement servi, j'ai prononcé les paroles reproduites par *l'Officiel*. Je ne retire les seules que j'aie prononcées, et elles étaient très parlementaires. (Rumeurs prolongées à gauche.)

M. Testelin.—Vous avez pu nous transporter, mais pas pour jamais!

(Applaudissements prolongés des membres de la gauche.

Du haut du fauteuil présidentiel, M. Martel, qui remplace M. Buffet indisposé, contemple cette scène avec ahurissement.

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisses d'Epargne, V. MAIGNAN président. 94 Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 122 Canal
La. Sav's. Bank & Safe Deposit Co., 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co. 75 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N. York, 32 Camp.
Mut. Life Ins. Co., of Hrt., Cor. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gaehlé & Nippert, 127 Canal, Nlle-Orléans.
Gaehlé & Nippert, 40 Faubg-Poissonne, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Dauziger & Sons, 203 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, Frank Bros, 119 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNES.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213, 215, 217 V. Levée
C. Lazard, 135 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

F. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Kapko, (autrefois Hallez,) 29, Bourbon.
C. N. Boisean, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 131, Canal.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Halstre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANNES ET CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 122, Vieille-Levée.
L. Médal, 92, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laforranderie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Ellis, 151 et 153, Canal.
F. Charpentier, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 58, St Charles.
J. Sagot, 193, Chartres

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
M. Charles Billiard 84 Magazine, sous l'Hôt.-St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St Charles.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabau, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pilnat, 96 Espagne, 2me District.
Aussi, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.....$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE H.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 20 Juin 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de.....	$20,000 est.....	$20,000
1 lot de.....	10,000 est.....	10,000
1 lot de.....	5,000 est.....	5,000
40 lots de.....	500 sont.....	20,000
200 lots.....	100 sont.....	20,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 approximations de $200 chacune pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont.....	$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont.....	1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont.....	900
270 lots s'élevant à.....	$30,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 322, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun; si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2.50; Huitièmes de billets $1.25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O.

Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou lettres enregistrées vos lettres. 1y—72—1an

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureau, rue St-Pierre No 5 (Hôtel de Pomalis).

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Mauve.

E. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance.

A. Socola, Jos. Mizel
N. A. Ilamblas, Ernest Prague.
B. Saloy.

Directeurs:

E. M. Davis, A. Haber,
A. Socola, R. Dumeaire,
T. Sambola, St. Cambon,
J. K. Gourdain, M. Berwin,
N. A. Ilamblas, Ernest Prague,
Jos. David, V. Battaglora,
F. Janfroid, R. Saloy,
J. J. Reiss, J. B. Solari,
D. Hughes, J. Nowhauser
F. Sancho, Jos. Mizel,
H. Manuel, M. Draskovich.

Alain par S.D.

M. La Caze, du centre gauche, et M. Tolain, de la gauche radicale, ont présenté de nouvelles observations tendant au même résultat; leurs efforts ont été infructueux.

La question préalable a été repoussée par 523 contre 150.

M. La Caze ne s'est point tenu pour battu, malgé ce scrutin. Il a présenté une autre motion, dont l'effet eût été le même, en vérité, mais qui, vu la forme, avait plus de chance d'être acceptée par les timorés. Elle consistait à renvoyer la discussion électorale après le vote des lois constitutionnelles.

Cette proposition nouvelle a rencontré, en effet, un nombre considérable d'adhérents, mais non pas un nombre suffisant pour former la majorité. Elle a été rejetée par 314 voix contre 317.

Le lendemain, avant le discours de M. Ledru-Rollin, la séance a débuté par l'incident suivant:

M. Testelin.—Hier, pendant l'incident provoqué par M. Levert, il a été prononcé une parole qui a été entendue par la plupart des membres de l'Assemblée et qui a été reproduite avec éloges par plusieurs journaux bonapartistes.

Le journal bonapartiste *la Liberté* consigne cette phrase de M. Levert: "Nous vous imposerons silence un jour!" Le *Journal officiel* dit simplement: "Nous vous attendons devant le pays." Eh bien! je demande que la phrase de la *Liberté* soit rétablie au *Journal officiel* pour qu'il ne soit pas permis de se soustraire à la responsabilité de ses paroles dans cette enceinte, et de colporter dans le pays l'injure et la calomnie. J'espère que M. Levert voudra bien désavouer ses paroles, sans quoi nous aviserons!" (Bruyants applaudissements à gauche.)

M. Levert.—Dans la séance d'hier, en réponse aux attaques passionnées (à gauche: Allons donc! Bravos!) dont a été l'objet le gouvernement de l'empereur, que pendant vingt ans j'ai loyalement servi, j'ai prononcé les paroles reproduites par *l'Officiel*. Je ne retire les seules que j'aie prononcées, et elles étaient très parlementaires. (Rumeurs prolongées à gauche.)

M. Testelin.—Vous avez pu nous transporter, mais pas pour jamais!

(Applaudissements prolongés des membres de la gauche.

Du haut du fauteuil présidentiel, M. Martel, qui remplace M. Buffet indisposé, contemple cette scène avec ahurissement.

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisses d'Epargne, V. MAIGNAN président. 94 Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 122 Canal
La. Sav's. Bank & Safe Deposit Co., 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co. 75 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N. York, 32 Camp.
Mut. Life Ins. Co., of Hrt., Cor. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gaehlé & Nippert, 127 Canal, Nlle-Orléans.
Gaehlé & Nippert, 40 Faubg-Poissonne, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Dauziger & Sons, 203 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, Frank Bros, 119 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNES.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213, 215, 217 V. Levée
C. Lazard, 135 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

F. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Kapko, (autrefois Hallez,) 29, Bourbon.
C. N. Boisean, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 131, Canal.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Halstre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANNES ET CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 122, Vieille-Levée.
L. Médal, 92, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laforranderie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Ellis, 151 et 153, Canal.
F. Charpentier, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 58, St Charles.
J. Sagot, 193, Chartres

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
M. Charles Billiard 84 Magazine, sous l'Hôt.-St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St Charles.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabau, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pilnat, 96 Espagne, 2me District.
Aussi, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.....$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE H.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 20 Juin 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de.....	$20,000 est.....	$20,000
1 lot de.....	10,000 est.....	10,000
1 lot de.....	5,000 est.....	5,000
40 lots de.....	500 sont.....	20,000
200 lots.....	100 sont.....	20,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 approximations de $200 chacune pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont.....	$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont.....	1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont.....	900
270 lots s'élevant à.....	$30,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 322, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun; si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2.50; Huitièmes de billets $1.25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O.

Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou lettres enregistrées vos lettres. 1y—72—1an

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureau, rue St-Pierre No 5 (Hôtel de Pomalis).

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Mauve.

E. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance.

A. Socola, Jos. Mizel
N. A. Ilamblas, Ernest Prague.
B. Saloy.

Directeurs:

E. M. Davis, A. Haber,
A. Socola, R. Dumeaire,
T. Sambola, St. Cambon,
J. K. Gourdain, M. Berwin,
N. A. Ilamblas, Ernest Prague,
Jos. David, V. Battaglora,
F. Janfroid, R. Saloy,
J. J. Reiss, J. B. Solari,
D. Hughes, J. Nowhauser
F. Sancho, Jos. Mizel,
H. Manuel, M. Draskovich.

Alain par S.D.

VICTOR MAIGNAN,

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg.
Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle. Alex. Sel gnette,

Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères.
Des SARDINES: de la marque Edelin Gillet.

Importateur des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., du GENIEVRE Impérial Eagle et La Cloche, du PORTO et SHERRY de Paul Emile Thomas, du R. Rolz, etc., du VINS ROUGES et BLANCS en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 Rue Bienville 23 & 25

14 janv—6m NOUVELLE-ORLEANS.

ALBIN ROCHEREAU. MRS. ADELE HEPP, in commendant. PERREGRABITES ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., 16 & 18 ST. LOUIS ST.

New York. New Orleans.

21 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES

—DU—

GRAND DOLLAR STORE

DU SUD.

UN DOLLAR SEULEMENT

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis en toile cirée 4 sur 8. Un magnifique assortiment de jolies cruches et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Mouchoirs à thé et à café, Grandes boîtes à épices, Cuillères à thé, Cuillères à différentes épices, Boîtes à couteaux et à fourchettes, Epouvettes, Plumeaux, Grandes boîtes-lessives spongieuses.

Belles broderies françaises.

10 yards pour $1; 8, 6, 4, 2 et 1 yards, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 3 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1:
Stéréoscopes, $1
Stereoscopes, $1
Jolies scènes américaines, soit françaises, $1.
Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yards pour $1.
Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre,

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile, 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.
Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DEPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avons l'habitude d'importer; ils sont entière-

ment nouveaux et ils

paraîtront

pour

la première fois cette saison,

dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend

250,000 Articles Nouveaux,

A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-monnaie, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout d'Alt complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées; boîtes pour touristes, instruments de toilette, boîtes garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage; brosses à cheveux uniques et brosses à dents, manches en bois, poignées et démêloirs; miroirs de main, boîtes à poudre de riz; stéréoscopes, avec une demi-douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et stole, $5; valant $15 dans les Etats-Unis.

Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises robes de jupons brodés et tuyautés, pour dames; robes de nuit, pantalettes, robes d'enfants; demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs de coloriés, $1; une chemise et un caleçon, en bon mi-fines, $1; une chemise et pantalons pour les petits garçons, à $1 chacun.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorée sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de science, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, compotiers, bouteilles, plateaux et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1; chaque; et la paire, $2; vases de cheminée, choix en porcelaine, décorés en or; soupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes, parfumeuses, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent, Cuillères à sucre-noix étiqué, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux à viande, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; étiu, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs, dans un boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-Douzaine Essuie-mains en to